Organe officiel de l'Etat de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

CINQ SOUS LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco

The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

VOLUME 88 — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 3 JANVIER 1916 — NUMÉRO 125

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE

PRESIDENT ET DIRECTEUR

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Entered to the second class of mail matter, at the postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

L'Abeille est en vente au kiosque de journaux du "Times Square Building", à New-York.

Prix de l'Abonnement

EDITION QUOTIDIENNE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$7.50
Six mois	3.75
Trois mois	1.65
Un mois	.65
Une semaine	.15
Pour l'Etranger—	
Un an	$12.15
Six mois	6.10
Trois mois	3.05
Un mois	1.05

Prix de l'Abonnement

EDITION HEBDOMADAIRE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$3.00
Six mois	1.50
Trois mois	.75
Pour l'Etranger—	
Un an	$4.00
Six mois	2.05
Trois mois	1.00

Prix de l'Abonnement

EDITION DU DIMANCHE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$2.00
Six mois	1.00
Pour l'Etranger—	
Un an	$3.00
Six mois	1.50

Les abonnements sont invariablement payables d'avance.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur, améliorée, dans le Deuxième District, portant le numéro municipal 2228 rue St-Philippe, entre les rues Galvez et Miro.

Prudential Savings and Homestead Society, in liquidation, vs. John W. Meade.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 111,711 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, et désigné par le No. Trois (anciennement No. 10) dans l'ilet No. 285, borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Galvez et Miro, sur un plan daté le 30 avril 1849, signé Bazin et Boeckel, ingénieurs civils, et déposé à l'étude de O. DeArmas, ancien notaire, le 30 novembre 1849. Lequel lot mesure trente pieds de face à la rue St-Philippe, cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
U. MARINONI ET F. RIVERS RICHARDSON,
Avocats pour la demanderesse.
jan 1 7 14 21 28—fév 2 3

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Frank Frédérick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,596 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Catherine Frédérick, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOSIAH GROSS, Avocat
déc 21 28 jan 3

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,204 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte de la plantation Albania pour le mois de novembre 1915 (récolte de 1915) présenté par George W. Boutcher, Samuel Snodgrass et George O. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, Jr., avocat.
déc 21 28—jan 3

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées dans le Quatrième District.

I.—Formant le coin des rues Claiborne et Troisième, et portant les numéros municipaux 2601 et 2603 rue Claiborne, et les numéros 3011 et 3016 rue Troisième.
II.—Portant le numéro municipal 2221 rue Magnolia, entre les rues Philip et Jackson.

Joseph Lautenschlaeger vs. Antonio ou Antonino Cuti.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,492 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 janvier 1916, à midi, les propriétés suivantes, décrites à savoir.

1er. Deux lots de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District, dans l'ilet No. 400, bornés par les rues Claiborne, Troisième, Derbigny et Quatrième, désignés comme les lots Nos. 1 et 20, d'après un arpentage par E. Pilié, voyer, le 26 mai 1905, annexé à un acte devant le dit notaire le 16 novembre 1905, et mesurent. Le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Claiborne et Troisième et mesure trente-et-un pieds, onze pouces et quatre lignes de face à la rue Claiborne, par une profondeur et façade sur la rue Troisième de cent douze pieds. Le lot No. 20 mesure trente pieds de face à la rue Troisième par cent vingt-sept pieds, deux pouces et quatre lignes de profondeur.

2o. Un lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No. 370, borné par les rues Magnolia, Robertson, Philip et Jackson, désigné par le No. 3 d'après un plan annexé à un acte par W. J. Castell, ancien notaire, le 1er novembre 1873, et mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Magnolia, quatre-vingt-douze pieds six pouces de profondeur, et trente pieds sept pouces à l'arrière, et est formé d'une portion de trois lots désignés par les Nos. 11 et 13.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
J. A. LAUTENSCHLAEGER, JR.,
Avocat pour le demandeur.
déc 11 17 24 31—jan 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente indivisé d'un cinquième d'intérêt dans une propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District, portant les numéros municipaux 2516 et 2518 rue Douane (maintenant Iberville), entre les rues Dorgenois et Rocheblave.

Gretna Exchange Savings Bank vs. Octave J. Rolling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,369 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un cinquième indivisé de quatre lots de terre, situés dans la première municipalité de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane (maintenant Iberville), Dorgenois, Rocheblave et Canal, désignés par les Nos. 10, 11, 12 et 13, d'après un plan tiré par Jean Communy, député voyer, daté le 15 septembre 1844, et déposé dans l'étude de P. P. Labarre, notaire. Les dits lots de terre ayant les dimensions suivantes, à savoir: Trente (30) pieds de face à la rue Douane par une profondeur de cent (100) pieds entre lignes parallèles, le dit lot No. 10 formant le coin des rues Douane et Dorgenois; étant la même propriété acquise par Octave J. Rolling de l'héritage de sa mère, la défunte Mme Octavie Grener, veuve en premier mariage de François Lassière, et en second mariage de Joseph Rolling, en vertu d'un jugement le mettant lui et ses co-héritiers en possession in re la succession de Veuve Octavie Rolling, No. 97,812 du dossier de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, sous date du 29 novembre 1911, enregistré C. O. B. 250, folio 162, le 12 décembre 1911.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. J. & H. W. WAGUESPACK.
Avocats pour la demanderesse.
déc 3 4 10 17 24 31—jan 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 12 lots de terrain de valeur dans le Troisième District; 5 faisant face à la rue St-Claude, au coin de la rue Andry, et 7 faisant face à la rue Marais, au coin de la rue Andry, avec bâtisses, etc., portant le numéro municipal 5101 rue St-Claude.

Allen H. Johness vs. Jacques Barbe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,556 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 27 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir.

Douze certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No. 428 A, borné par les rues St-Claude, Marais, Andry et Flood, désignés par les Nos. 1 à 5 inclus, et 8 à 14 inclus, d'après un plan de C. Uncas Lewis, daté le 6 octobre 1911; les lots 1 à 5 inclus adjoignent l'un à l'autre, et mesure chacun trente-et-un (31) pieds six (6) pouces trois (3) lignes de face à la rue St-Claude, trente-et-un (31) pieds six (6) pouces une ligne et demie (1½) à l'arrière, par un profondeur chacun de cent dix-sept (117) pieds six (6) pouces. Le lot No. 1 forme le coin des rues St-Claude et Andry. Les lots 8 à 14, les deux inclus, mesurent chacun trente-et-un (31) pieds six (6) pouces de face à la rue Marais, trente-et-un (31) pieds six (6) pouces une ligne et demie (1½) à l'arrière, par cent dix-huit (118) pieds sept (7) pouces trois lignes et demie (3½) de profondeur; le lot 14 forme le coin des rues Marais et Andry, acquis par Jacques Barbe de Charles Massicot par acte devant F. D. Charbonnet, le 21 février 1901, Reg. C. O. Book 222, folio 721.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CHARLES [illegible],
Avocat pour le demandeur.
déc 24 31—jan 7 14 21 26 27

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée dans le Troisième District,

Portant les numéros municipaux 3713, 3715 et 3717 RUE VILLERÉ, entre les rues Pauline et Indépendance.

The People's Homestead Association vs. Jean B. Barousse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,555 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI 27 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte y faisant part, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet numéro 598, borné par les rues Villeré, Pauline, Indépendance et Robertson, mesurant soixante-trois (63) pieds de face à la rue Villeré, la même largeur à l'arrière, par une profondeur de quatre-vingt-treize (93) pieds entre lignes parallèles; étant situé à une distance de soixante (60) pieds de la rue Pauline; et le dit morceau ou portion de terre est composé de la portion à l'arrière des lots désignés par les numéros neuf, dix et onze.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
HENRY G. McCALL,
Avocats pour la demanderesse.
déc 24 25 31—jan 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété hautement améliorée et étendue; situé dans le Troisième District mesurant 268 pieds, 4 pouces et 3 lignes sur la Nouvelle Levée; 363 pieds, 1 pouce et 2 lignes sur la rue Flood; 426 pieds, 2 pouces et 2 lignes sur la rue Caffin, et 261 pieds, 8 pouces et 2 lignes en largeur dans l'arrière vers la rue Delaronde.

Paul Chrétien vs. N. O. Kneipp Water Cure Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,943 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 27 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou d'aucune manière y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, et mesure deux cent soixante-huit pieds, quatre pouces et trois lignes de face sur la Nouvelle Levée, trois cent soixante-trois pieds, un pouce et deux lignes de profondeur et face à la rue Flood, quatre cent vingt-six pieds, deux pouces et deux lignes de profondeur et face à la rue Caffin, et deux cent soixante-et-un pieds, huit pouces et deux lignes en largeur sur l'arrière ligne vers la rue Delaronde. Le tout d'après un certificat de l'arpenteur et un croquis fait par S. G. DeLisle, architecte et arpenteur, daté le 27 août 1915, et annexé au writ dans la cause ci-dessus.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
ANTHONY J. ROSSI,
Avocat pour le demandeur.
déc 25 31—jan 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de grande valeur et Améliorée dans le Sixième District

Portant le No municipal 1205 Avenue Peters

Entre les rues Perrier et Coliseum

Mlle Julia Moreira vs. Mme A. M. Dalgarn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,171 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant le numéro municipal 1205 avenue Peters), et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, prescriptions et avantages y appartenant ou en dépendant ou en y étant joints en quelque sorte, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No. 307, borné par l'avenue Peters et les rues Leontine, Perrier et Coliseum, désigné par la lettre D d'après le croquis privé et annexé à un acte passé devant George Montgomery, notaire, daté le 13 septembre 1900, et mesure d'après le dit croquis, quarante-trois pieds, un pouce et cinq lignes de face à l'avenue Peters, commençant à une distance de quarante-trois pieds, un pouce et cinq lignes du coin de l'avenue Peters et la rue Coliseum, quarante-trois pieds, un pouce et cinq lignes de largeur à l'arrière, par une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles et égales. La dite portion de terre est composée de tout le front du lot No. Trois et de la moitié y adjoignant du front du lot No. Deux, par une profondeur de cent dix pieds pris des lots Deux et Trois, commençant à l'avenue Peters, comme les dits lots figurent sur un plan tiré par Edgar Pilié, voyer, daté le 19 avril 1900, et annexé à un acte passé devant N. B. Trist, ancien notaire en cette ville, le 24 juillet 1900.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
GEORGE MONTGOMERY,
Avocat pour la demanderesse.
déc 17 24 31—jan 7 14 20

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DUNE PROPRIÉTÉ VASTE

De Grande Valeur et Améliorée,

DU PREMIER DISTRICT,

Portant les numéros municipaux 1114, 1116, 1118, 1120 et 1122 rue Perdido, entre les rues Rempart et Bassin, dans l'ilet rue Poydras.

New Orleans National Bank vs. Masonic and Odd Fellows Hall Association, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 114,158—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et prescriptions de tout genre, ou descriptions de quelque sorte qui y appartienne ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Poydras, des Remparts et Bassin, désignés par les Nos. dix-neuf, vingt, vingt-et-un et vingt-deux (19-20-21-22), d'après un croquis d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 2 octobre 1911, annexé à et faisant partie d'un acte passé devant J. C. Henriques, notaire dans et pour la paroisse d'Orléans, le 12 octobre 1911, d'après lequel les dits lots mesurent chacun, vingt-cinq pieds sept pouces de face à la rue Perdido par une profondeur de cent douze pieds un pouce; les dits lots mesurent chacun, vingt-cinq pieds sept pouces de large à l'arrière, à l'exception du lot No. 22, qui mesure vingt-cinq pieds, neuf pouces et quatre lignes de large à l'arrière, tous mesure américaine. La dite propriété est décrite par les numéros municipaux 1114, 1116, 1118, 1120, 1122, rue Perdido.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Termes et Conditions — 1er: L'acquéreur devra payer comptant, les frais et dépenses du procès et de la vente, inclus les honoraires de l'avocat, et les taxes (s'il-y en a de dûes) sur la dite propriété. Aussi quatre-cinquième du solde du prix de l'adjudication.

2me: Et l'acquéreur devra retenir en sa possession le reste du cinquième du solde du prix d'adjudication pour faire face au payement (soit en entier ou pro-tanto) d'un billet de $1,200.00, daté le 12 octobre 1911, payable 5 ans après sa date, et portant intérêt à raison de 7 pour cent par an, à partir du 12 octobre 1911, jusqu'à parfait payement, garanti par hypothèque du vendeur sur la dite propriété comme d'après un acte passé devant J. C. Henriques, notaire, le 12 octobre 1911 (M. O. Bk. 1049, Folio 387, et C. O. Bk. 246, Folio 131).

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
GUSTAVE LEMLE,
Avocat pour la demanderesse.
déc 10 14 17 24 31—jan 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur, située dans le Sixième District, portant le No. municipal 3713 avenue S. Claiborne, entre les rues Delachaise et Général Taylor.

Felix J. Dreyfous vs. Joseph W. Buchanan, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,122 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le numéro huit (8), dans l'ilet No. 5, borné par l'avenue Claiborne, les rues S. Derbigny, Général Taylor et Delachaise, d'après un plan annexé à un acte passé devant George C. Walshe, notaire, le 15 octobre 1908. Le dit lot mesure trente pieds cinq pouces de face à l'avenue Claiborne, vingt-neuf pieds onze pouces de largeur à l'arrière, par une profondeur du côté de la ligne le divisant du lot No. Sept, de cent vingt-huit pieds, et une profondeur sur l'autre ligne de côté, vers la rue Delachaise, de cent trente-deux pieds, les dites mesures étant plus ou moins.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
déc 3 10 17 24 31—jan 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée dans le Sixième District, portant le numéro municipal 1125 rue Bordeaux, à l'encoignure de la rue Pitt (dans l'ilet borné par les rues Valence et Prytania).

Greater New Orleans Homestead Association vs. James Howe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,378 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y compris ou qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 361, borné par les rues Pitt, Bordeaux, Prytania et Valence, commençant au coin de la rue Pitt, le dit lot mesure quarante-cinq pieds de face à la rue Bordeaux par une même largeur sur la ligne à l'arrière, et cent dix pieds en profondeur et de face à la rue Pitt, et une même profondeur sur la ligne la plus près de la rue Prytania, le dit lot formant le coin des rues Bordeaux et Pitt.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HENRY [illegible],
Avocat pour la demanderesse.
déc 4 1[illegible] 24 31—jan 5

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée dans le Deuxième District

Portant les Nos municipaux 2212 et 2214 RUE ORLÉANS

ENTRE LES RUES GALVEZ ET MIRO.

Acme Homestead Association vs. Mme Joséphine [illegible]isse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 114,323—En vertu d'un writ de saisie et vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., ci-dessus y appartenant ou en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Galvez, St-Pierre et Miro, et mesure trente pieds de face à la rue Orléans, par une profondeur de cinquante-sept pieds, cinq pouces et six lignes, et est composé en partie du lot original No. 7 d'après un plan par L. H. Pilié, député voyer de ville, 11 décembre 1844, et déposé à l'étude de J. Mossy, ancien notaire.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour la demanderesse.
déc 10 17 24 31—jan 7 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District, portant le numéro municipal 1021 rue Derbigny, entre les rues St-Philippe et Ursulines.

Excelsior Homestead Association vs. George C. Nicolas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,291 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District, de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir.

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou qui pourrait y appartenir en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet O, étant une portion du lot désigné par le numéro 10, d'après un plan tiré par Joseph Pilié, daté le 15 mars 1832, et déposé à l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire, maintenant l'ilet No. 206, borné par les rues Derbigny, Ursulines, St-Philippe et Claiborne, et lequel lot ou portion de terre est désigné sur le cadastre de cette ville comme partie du lot No. 13 dans le dit ilet, et mesure en mesure américaine dix-huit pieds six pouces de face (plus ou moins) à la rue Derbigny, par cent vingt pieds de profondeur en mesure française sur la ligne la plus proche de la rue Ursulines, la même profondeur sur la ligne de côté le divisant de la portion restant du lot No. 10, maintenant le No. 13, avec une largeur à l'arrière de dix-huit pieds six pouces, mesure américaine (plus ou moins). Le dit lot étant la portion mineure du lot original No. 10, la bâtisse ci-dessus étant désignée par le No. 1021 rue Derbigny.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra, au moment de l'adjudication, déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CONRAD G. COLLINS,
Avocat pour la demanderesse.
déc 3 10 17 24 31—jan 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de six lots de terrains de valeur dans le Troisième District, faisant face à la rue O'Reilly, au coin de la rue Prieur (dans l'ilet borné par les rues Aubry et Johnson et avenue Londres), avec bâtisse portant le numéro municipal 1839 rue Prieur.

Mme Veuve Louise Store Borst vs. Edward John Fleming.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,540 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Six certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos. Sept, Huit, Neuf, Dix, Onze et Douze, dans l'ilet borné par les rues Prieur, O'Reilly, Aubry, Johnson et l'avenue London, sur un plan de Castaing & Celles, architectes, le 26 juillet 1865, et déposé à l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire, et désigné comme plan No. 73; les dits lots s'adjoignent, et mesurent chacun trente-deux (32) pieds six (6) pouces de face à la rue O'Reilly, par cent soixante-six (166) pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Le lot No. Sept forme le coin des rues O'Reilly et Prieur.

Saisie dans le procès ci-dessus

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
D. B. H. CHAFFE et LOGAN BRUNS,
Avocats pour la demanderesse.
déc 17 18 24 31—jan 7 14 19 20

L'ABEILLE

de la Nouvelle-Orléans

sert des abonnements au prix de 65 sous par mois, de nos bureaux, ou 15 sous par semaine pris au porteur.

ETES-VOUS ABONNE?

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur Améliorées dans les Troisième et Deuxième Districts

I. Portant le No municipal 2123 rue Urquhart, entre les rues Champs-Elysées et Français.

II. Portant le No municipal 3217 rue De Soto, dans l'ilet borné par les rues Nord Rendon, avenue Hagan, et Grande Route St-Jean.

Commercial Germania Trust and Savings Bank vs. Vincent Picolo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,063 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 janvier 1916, à midi, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

1er. Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Français, Champs-Elysées et Villeré, désigné comme le lot No. 5, sur un plan de A. de Armas, daté le 5 octobre 1877, annexé à un acte devant E. Bouny, ancien notaire en cette ville, le 26 mars 1878 (et aussi sur un croquis d'arpentage par George H. Grandjean, voyer, daté le 21 décembre 1893), d'après lequel dernier croquis le dit lot commence à une distance de cent vingt pieds du coin des rues Champs-Elysées et Urquhart, et mesure trente pieds, huit pouces et cinq lignes de face à la rue Urquhart, par cent soixante pieds, quatre pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles, et trente pieds, huit pouces et cinq lignes de largeur à l'arrière.

2o. Un certain lot de terre, avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No. 440 et 467, borné par les rues De Soto et Nord Rendon, avenue Hagan et la Grande Route St-Jean, désigné par la lettre R d'après un croquis et certificat d'arpentage par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 5 décembre 1911, d'après lequel le dit lot commence à une distance de cent six pieds, six pouces et six lignes du coin des rues De Soto et Nord Rendon, et mesure cinquante pieds de face à la rue De Soto, la même largeur à l'arrière, par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds. Lesquels lots sont composés des majeures parties des lots originaux Nos. 4 et 5.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur devra faire au moment de la vente un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE & BUCK,
Avocats pour la demanderesse.
déc 10 17 24 31—jan 7 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 750 actions du fonds capital de la "Kohlman Cotton Mill and Manufacturing Co."

William Kohlman vs. Succession de Louis Kohlman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,585 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Sept cent cinquante actions du fonds capital de la "Kohlman Cotton Mill and Manufacturing Co.", valant au pair $100 chacune, 745 actions représentées par le certificat No. 10 et 5 actions par les certificats Nos. 2, 3, 4, 5 et 6, chacun pour une action.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ZACHARY ADLER,
Avocat pour le demandeur.
jan 1 4 9 13

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Hercules Realty Co. vs. Walter Muret.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 73,406 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Ville pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI 5 janvier 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite, à savoir:

Une balance computeuse, un lot d'épiceries, 1 lot de marchandises en canettes, une glacière, un lot de bouteilles vides, un lot de verres, deux chaises, un coffre à pain, etc., d'après l'inventaire.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE & BUCK,
Avocats pour la demanderesse.
déc 26 31—jan 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Francis et Paul Maestri vs. A. Mitchell.

PREMIÈRE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 71,967 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité, pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI 10 janvier 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une armoire à glace, une toilette, un lavabo W. G., un porte-serviette, une table, une armoire, une toilette, un lavabo, une machine à coudre, un garde-manger, quatre chaises, une berceuse.

Saisis dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
GEO. MONTGOMERY,
Avocat pour les demandeurs.
déc 30—jan 5 9